

<b>Zeitschrift:</b>	Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio
<b>Herausgeber:</b>	geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und Landmanagement
<b>Band:</b>	107 (2009)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Aménagement des alpages : guide pratique
<b>Autor:</b>	Sautier, Jean-Luc
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-236638">https://doi.org/10.5169/seals-236638</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aménagement des alpages: guide pratique

Le guide pratique «Aménagement des alpages» est un complément au «Manuel d'économie alpestre et pacagère» édité par AGRIDEA en 2009. Les améliorations foncières des cantons de Vaud, Fribourg et Valais en ont assuré le financement. Il a pour but en matière d'équipement et d'ouvrages de génie rural, de proposer une démarche, de présenter un inventaire de questions pertinentes et de réalisations judicieuses, afin d'éviter qu'un propriétaire d'alpages, ou son mandataire échafaude un projet d'aménagement d'alpages lacunaire.

*Die praktische Wegleitung «Alpmelioration» ist eine Ergänzung zum 2009 von AGRIDEA herausgegebenen «Handbuch der Alp- und Weidewirtschaft». Die Meliorationsämter der Kantone Waadt, Freiburg und Wallis haben deren Finanzierung sichergestellt. Sie hat zum Ziel, auf dem Gebiet der Anlagen und kulturtechnischen Bauten eine Vorgehensweise vorzuschlagen sowie einen Katalog der sich aufdrängenden Fragen und sachgerechten Lösungen aufzustellen um zu verhindern, dass ein Alpbesitzer oder sein Beauftragter ein mangelhaftes Verbesserungsprojekt verfolgt.*

La guida pratica della «Gestione degli alpeggi» è un complemento del «Manuale d'economia degli alpeggi e dei pascoli» edito da AGRIDEA nel 2009. Le bonifiche fonciarie dei cantoni di Vaud, Friburgo e Vallese ne hanno garantito il finanziamento. A livello di dotazioni e opere, lo scopo risiede nel proporre un approccio, presentare un inventario di domande pertinenti e realizzazioni oculate per evitare che un proprietario di alpeggi o il suo mandatario realizzino un progetto lacunoso di gestione degli alpeggi.

---

J.-L. Sautier

---

### Contexte et objectifs

Hormis la gestion intégrée des alpages qui présente une approche large, le guide se veut assez terre à terre. Il n'a cependant pas pour ambition de proposer un projet tout fait, mais d'indiquer ce à quoi il faut penser, de souligner les difficultés et de présenter des exemples de réalisations positives. L'accent sera également mis sur le montage d'un projet en vue de son financement.

De manière simple on peut caractériser les alpages et donc leurs besoins, en tenant compte de trois critères agricoles, un critère forestier et éventuellement un critère touristique:

- le type de bétail – bétail laitier, allaitant, jeune et menu bétail,
- la mise en valeur des produits – lait livré, fabrication de divers fromages, transformation en crème ou en beurre,

- la charge en bétail – nombre d'animaux, durée d'estivage,
- la surface forestière à exploiter à moyen terme,
- l'intérêt touristique – buvette, vacances sur la paille.

### La gestion intégrée des alpages

Les alpages sont un patrimoine précieux de notre société, reflet de la culture locale et des modes traditionnels de mise en valeur de l'espace montagnard. L'exploitation d'un alpage est liée à toute une série de facteurs parmi lesquels le niveau et la qualité des équipements ont une importance essentielle. Il devient par exemple de plus en plus fréquent qu'un même exploitant partage son temps quotidien entre l'exploitation dans la vallée et un ou plusieurs alpages, ce qui provoque des trajets fréquents entre la vallée et les alpages et modifie les besoins en desserte.

Les contraintes de fabrication du fromage ont également évolué, nécessitant en de maints endroits de revoir le problème de l'approvisionnement en eau, non seulement en quantité, mais surtout en qualité. Finalement, les bâtiments, qui constituent une part essentielle du patrimoine alpestre, doivent être adaptés aux conditions modernes d'exploitation et aux normes minimales d'habitat.

Pour être rationnelles et efficaces, les interventions doivent être considérées par rapport à la globalité des problématiques intervenant dans le bon fonctionnement d'un alpage, soit principalement:

- la desserte,
- l'approvisionnement en eau et en électricité,
- le bâtiment,
- la végétation et
- les pratiques pastorales.

### Les bâtiments et leurs installations

Le chalet est l'élément caractéristique du patrimoine montagnard. Il est l'expression architecturale d'une économie qui a profondément marqué le mode de vie, la mentalité, les traditions et l'art populaire. Qu'il soit destiné avant tout au logement des bergers ou dans certains cas à la traite et à la transformation des produits laitiers, le chalet doit impérativement être doté d'un minimum d'installations garantissant des conditions de travail et de séjour convenables, voire agréables. Investissement et durée d'estivage sont des composantes dont il faudra tenir compte.

Avant d'aborder l'approvisionnement en énergie il faut développer une réflexion, d'une part, sur les besoins en énergie de l'alpage à l'aide d'un inventaire et, d'autre part, sur la manière de l'utiliser en établissant un bilan énergétique. Par ailleurs, les mentalités comme les techniques ont évolué. On parle de développement durable, d'énergie renouvelable et les panneaux solaires fleurissent dans les alpages. Les micro-centrales hydrauliques, bien que rares ne sont pas absentes.

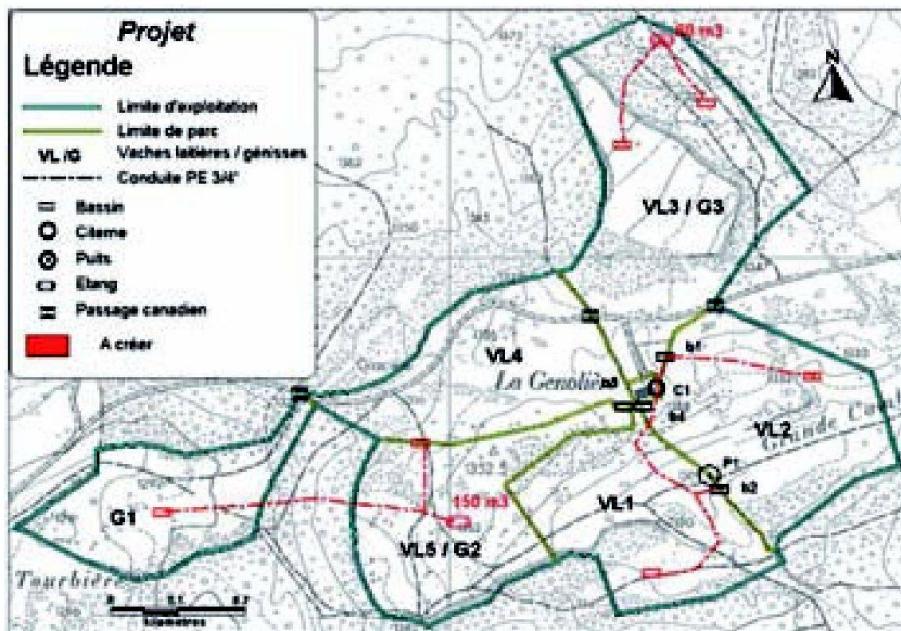


Fig. 1: Exemple: alpage de la Genolière, J.-B. Wettstein, ing. agronome EPFZ.

Le traitement efficient du petit-lait est depuis fort longtemps un casse-tête pour les exploitants. Après une phase d'essai, le procédé mentionné succinctement a été décrit dans un document de planification transmis aux services cantonaux vaudois (Service des eaux, sols et assainissement et Service des forêts, de la faune et de la nature) pour approbation en vue d'obtenir une reconnaissance officielle et par suite un permis de construire.

## Les pâturages et enclos

Une clôture délimite les parcs, un territoire (un alpage), sépare deux types d'exploitation (forêt-pâturage), marque le paysage. On doit l'entretenir et pouvoir la franchir. C'est un élément essentiel de la gestion des alpages (gestion par parcs) et de la mise en défens de la forêt. Par ailleurs, les parcs constituent souvent des entités.

La libre circulation des véhicules, piétons et cycliste (Vélo Tous Terrains – VTT) posent deux problèmes. D'une part, les clôtures et murs doivent être franchis librement, sans entrave, tout en empêchant le bétail de quitter les parcs, d'autre part, la présence de véhicules étrangers à l'exploitation pastorale et forestière n'est pas la bienvenue partout et en tout temps.

Par ailleurs, ces passages et franchissements devraient aussi se situer sur des itinéraires de randonnée pédestre et VTT balisés.

La pâture prend de plus en plus d'importance tandis que les surfaces, elles, sont toujours, dans certaines régions, aussi éparpillées. La traite mobile offre donc une solution intéressante. Suivant le procédé employé, le rendement est compris entre 14 et 47 vaches traitées par heure. Il existe suffisamment de possibilités permettant d'arriver à une solution satisfaisante pour l'alimentation en eau et en électricité, le nettoyage, la réfrigération du lait et le revêtement stabilisé pour l'aire de traite ou l'aire d'attente (Station de recherche Agroscope Reckenholz-Täniikon ART no 558/2000).

## Les accès

Dans les exploitations familiales, les membres de la famille travaillent au moment de la fenaison aussi bien à l'alpage que dans les zones inférieures, et les alpages destinés au jeune bétail sont souvent surveillés à partir de l'exploitation de base (principale). Il est important de pouvoir atteindre les alpages avec des véhicules à moteur, un téléphérique, ou un monorail, non seulement pour le trans-

port de biens mobiliers, de produits alimentaires, de produits de l'alpage, etc., mais plus généralement pour réduire la durée des trajets.

La construction d'un chemin d'alpage ou sylvo-pastoral et de ses ouvrages connexes – talus, gués, ponceaux, drainages, etc. – peut avoir un impact paysager. Il faut par conséquent procéder avec une certaine retenue. Le besoin de desserte agricole et/ou forestière doit être intégré dans une solution intégrale.

## La gestion de l'eau sur l'alpage

On entend par gestion de l'eau sur l'alpage la combinaison «approvisionnement – distribution» de cette eau. Sa disponibilité en quantité et en qualité est essentielle au bon fonctionnement d'un estivage, car elle a une influence directe sur:

- le ravitaillement des exploitants et du personnel,
- la transformation des produits,
- le comportement des animaux et leur production,
- l'utilisation judicieuse de la pâture.

Sur la base d'un plan de gestion des alpages ou d'un regroupement d'alpages (voir La gestion intégrée des alpages), on



Fig. 2: Transport de bois (15 t) sur chemin gravelé en forte pente.

procédera à un inventaire aussi exhaustif que possible:

- des besoins par site (parc, chalet) à l'aide d'une tabelle,
- des ressources en quantité et en qualité (mesures, prélèvements, analyses), et on mettra sur pied un avant-projet d'alimentation en eau, éventuellement combiné avec l'approvisionnement électrique. Il précisera les ouvrages de captage, de stockage et de distribution à construire et / ou à assainir, ainsi que les coûts.

## Le montage d'un projet

Pour réaliser un projet dans de bonnes conditions et quelle que soit son envergure, il est nécessaire d'établir un dossier, c'est-à-dire de rassembler des documents, tels un extrait de carte topographique, un plan, un rapport technique,

un devis, un permis de construire, etc. L'épaisseur du dossier dépendra certes de la complexité du projet et de son mode de financement, mais les éléments de base demeurent pratiquement les mêmes pour tous les projets. Par ailleurs, un dossier ne suffit pas, encore faut-il savoir à qui le présenter, comment et quand. Certes son financement joue un rôle, mais dans tous les cas de figure, restent des passages obligés.

Pratiquement, on devra faire la distinction entre un projet qui pour être réalisé a besoin d'une aide financière extérieure, généralement des pouvoirs publics (subventions, crédits d'investissement) et un projet supporté financièrement par le maître d'ouvrage (fonds propres; prêt bancaire, familial, etc.).

Expériences faites, rappelons qu'un dossier mal ficelé est source d'ennuis, de retards et de dépassements de crédit, et que

des travaux commencés sans autorisation ne sont pas subventionnés.

Le «Guide pratique» sur l'aménagement des alpages peut être commandé seul, au prix de 25 francs, ou intégré dans le «Manuel d'économie alpestre et pacagère» 2009, au prix de 62 francs, auprès d'AGRI-DEA, Avenue des Jordils 1, case postale 128, CH-1000 Lausanne 6 ([www.agridea.ch](http://www.agridea.ch)). Une version allemande du guide est envisagée.

Jean-Luc Sautier  
ing. rural, dipl. EPFL  
rue de la Mauguettaz 32  
CH-1462 Yvonand  
jlsautier@buewin.ch

# Wer abonniert, ist immer informiert!

Geomatik Schweiz vermittelt Fachwissen –  
aus der Praxis, für die Praxis.



Jetzt bestellen!

Ja, ich **profitiere** von diesem Angebot und bestelle Geomatik Schweiz für:  
 1-Jahres-Abonnement Fr. 96.– Inland (12 Ausgaben)  
 1-Jahres-Abonnement Fr. 120.– Ausland (12 Ausgaben)



Name

Vorname

Firma/Betrieb

Strasse/Nr.

PLZ/Ort

Telefon

Fax

Unterschrift

E-Mail

Bestelltalon einsenden/faxen an: SIGmedia AG, Pfaffacherweg 189, Postfach 19, CH-5246 Scherz  
Telefon 056 619 52 52, Fax 056 619 52 50, [verlag@geomatik.ch](mailto:verlag@geomatik.ch)

**Bestelltalon**